

M1 droit public général, angoissée d'avance.

Par **kristin**, le **03/10/2008** à **10:57**

Bonjour à tous,

En attendant les résultats de septembre qui me glaçent d'avance et me font perdre le moral, j'essaye d'envisager ce que je pourrai faire si, o chance inouïe, je validais la L3. Donc comme j'envisage de tenter le concours d'attaché territorial, je me demandais si un M1 droit public était pour moi. A priori j'ai une culture plus "privé" mais qui ne m'aidera pas pour ce concours. J'ai été voir les intitulés des matières qui ne m'inspirent pas vraiment mais je me dis qu'il faudra bien en passer par là.

Donc aux publicistes, quels conseils pourriez vous me donner pour appréhender (eventuellement) ce M1 au mieux? quels bouquins? quelle méthode? Ce M1 vous a t il paru plus ardu que la L3? Tous les conseils sont les bienvenus.

Merci d'avance

Par **Yann**, le **03/10/2008** à **12:04**

J'ai pas trouvé mon M1 plus ardu que ma L3, au contraire, j'ai presque trouvé que c'était l'année la plus simple.

Alors rassure toi, j'étais dans la même situation que toi. J'avais pris plutôt des matières de droit privé comme fonda en L3, et ça ne m'a pas empêché d'avoir mon M1 largement en juin et d'être pris pour un M2 réputé sélectif. De plus, plusieurs de mes connaissances étaient dans la même situation et ils ont également réussi.

Donc PAS DE PANIQUE! Si tu bosses sérieusement, il n'y a pas de raison que ça se passe mal.

Par **kristin**, le **03/10/2008** à **13:51**

Merci Yann pour ta réponse.

Etant donné mon faible niveau et mon parcours très chaotique, je me dis que je n'ai sûrement pas la bonne méthode. Pourrais tu m'éclairer en détails sur ce que tu appelles "bosser

sérieusement"?

D'autre part as tu entendu parler d'une licence qui s'appelle administration publique? Les gens qui l'ont eue, ont ils plus de chance de réussir leur M1 droit public?

Par **Yann**, le **03/10/2008** à **14:47**

Pour ce qui est de bosser sérieusement, il n'y a pas de recette miracle. Ce qui marche avec les uns n'est pas nécessairement valable pour les autres. Je t'invite à utiliser la fonction recherche du forum, la question a déjà été posée plusieurs fois, notamment dans la partie méthodologie.

Tout ce que je peux te conseiller c'est d'essayer plusieurs méthode et de te tenir à celle qui marche pour toi.

J'ai pas entendu parler de la licence dont tu parles. Il s'agit peut-être du parcours AES? Quoiqu'il en soit, et comme je l'ai déjà dit, le parcours précédent n'est pas vital, tu vas aborder des matières nouvelles, qui n'ont pas forcément besoin de prérequis. Un exemple simple, tu vas faire du droit de l'urbanisme (ou pas), il te suffit d'avoir fait du droit administratif avant pour suivre cette matière (et encore), idem pour le droit des collectivités territoriales. Or le droit administratif est au programme de toutes les deuxièmes années ou presque. Il n'y a peut-être que le droit européen qui peut nécessiter quelques connaissances préalables, mais moi je n'en ai jamais fait, j'aime pas ça.

Par **x-ray**, le **03/10/2008** à **16:51**


La licence d'administration publique (LAP) est dispensée au sein des IPAG ou CEPAG (IEP). C'est une licence de préparation au concours, avec des matières centrées : droit public, mais aussi "questions sociales" (par exemple), culture générale... Quand elles sont bien organisées, il y a des galops d'essais réguliers (au moins un par semaine) et des oraux blancs. Les LAP sont de valeurs inégales, et surtout, en dehors des concours, elles ne débouchent sur pas grand chose...

Mieux vaut faire un M1, ou coupler les deux peut-être (si c'est un bon IPAG).

Bon courage

Par **PinkNonoNHS**, le **03/10/2008** à **19:34**

:P

Merci pour ces précisions  Je suis qu'en L2 mais ça arrive vite... et ça surement un M1 Dt Public pour moi (si tout se passe bien d'ici là ^^)